

Lannion, le 8 juillet 2019

Présentation des aides économiques attribuées par Lannion-Trégor Communauté aux entreprises du territoire pour l'année 2018

Contextualisation

La communauté d'agglomération de Lannion-Trégor Communauté est un territoire composé de 57 communes pour 103 730 habitants. Sa position géographique qui la place entre Armor et Argoat, lui confère une particularité à la fois littorale avec plus de 250 km de côte, rétro littorale et urbaine.

Lannion-Trégor Communauté entend maintenir et développer son attractivité par sa capacité à générer ses richesses, à proposer à ses habitants un emploi durable, à adapter ses entreprises aux nouveaux défis, tout en assurant un équilibre dans ses activités économiques.

Pôle économique majeur au niveau départemental et régional, le Trégor connaît une belle dynamique grâce à l'ensemble de ses acteurs et de ses compétences humaines.

Le projet économique de Lannion-Trégor Communauté est matérialisé dans une convention avec la Région Bretagne. Cette convention dresse les principaux axes de travail et les différents chantiers qu'ils soient économiques, démographiques, environnementaux ou sociaux.

Elus, entreprises, acteurs économiques locaux s'investissent et s'unissent sur le Trégor pour soutenir l'emploi et développer l'économie locale. Forte de cette habitude de collaboration et d'une qualité de son réseau d'accompagnement, une démarche est engagée depuis janvier 2016 pour développer une maison de l'Entreprise.

Les aides économiques

Lannion-Trégor Communauté est une Agglomération tournée vers l'économie qui propose historiquement un nombre important d'aides directes et indirectes aux entreprises, complémentaires aux aides régionales et nationales. L'objectif est d'optimiser le soutien aux entreprises sur le Trégor en proposant un maillage d'aides cohérent et formalisé avec la Région Bretagne à travers une convention cadre au profit de l'économie. Ce dispositif d'aides est formalisé au sein de Lannion-Trégor Communauté dans le Guide des aides.

En parallèle, Lannion-Trégor Communauté travaille en partenariat avec un réseau d'acteurs engagés à ses côtés, pour accompagner les porteurs de projets (chambres consulaires : CCI et CMA, Technopole Anticipa, Adess Ouest Côtes d'Armor, Coopérative d'Activités et d'Emplois – Avant Premières, Boutique de Gestion des Côtes D'Armor, ADIE).

Il existe 6 aides directes aux entreprises :

- **L'aide à l'immobilier** est dédiée aux entreprises du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services aux entreprises pour des investissements immobiliers (acquisition ou extension) d'un montant minimum de 50 000 €HT. La création d'emploi(s) est nécessaire.

La subvention est de 8 000 € par emploi dans la limite de 3 emplois (soit 24 000 € maximum). La subvention est limitée à 20% de l'investissement immobilier HT pour une PME (15% pour un grand groupe). Le dossier est à monter via la Technopole Anticipa.

L'entreprise Steenox a été soutenue en 2018 dans le cadre de son projet de développement (sur la base de 8 000 €).

- **L'aide à l'immobilier grand projet** est dédiée aux entreprises du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services aux entreprises pour des investissements immobiliers (acquisition ou extension) d'un montant minimum de 1 000 000 €HT. La création d'au moins 5 emplois est nécessaire.

La subvention est de 5% de l'investissement HT, plafonné à 150 000 €. Le dossier est à monter via la Technopole Anticipa ou la chambre consulaire.

Par dérogation exceptionnelle, l'hôtel de la plage à Saint-Michel-En-Grève, a été soutenu en 2018, sur la base de 150 000€.

- **L'aide aux projets de l'économie sociale et solidaire** est dédiée aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), existantes ou en création, ayant un projet économique à caractère novateur, créateur d'emploi(s) pour les structures en création et consolidant ou créant de l'emploi pour les structures en développement.

La subvention est de 80% du coût total de l'étude de faisabilité, plafonné à 5 000 € (coûts internes et externes) pour les projets en création et de 50% de l'ensemble du financement du projet, plafonné à 5 000 € (coûts externes) pour les projets de développement. Le dossier est à monter via l'ADESS Ouest Côtes d'Armor.

Il n'y a pas eu de structure soutenue en 2018 mais il y a déjà 2 dossiers de validés en 2019.

- **L'aide au recrutement du premier commercial** est dédiée aux PME de moins de 20 personnes relevant du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services aux entreprises, créant le 1^{er} poste de commercial salarié non dirigeant de l'entreprise (CDI).

La subvention est de 25% du salaire brut chargé, plafonné à 15 000 € (sur la partie fixe du salaire et sur la 1^{ère} année). Le dossier est à monter via la Technopole Anticipa.

Deux entreprises ont bénéficié du soutien de Lannion-Trégor Communauté en 2018 : Graine d'Habitat à Pleumeur Bodou (sur la base de 8 525€) et CG Wireless à Lannion (sur la base de 11 250€).

- **Le terrain de jeu de l'innovation** est un dispositif atypique, ouvert à toutes les entreprises souhaitant développer une technologie innovante (produit ou service), répondant à un besoin de Lannion-Trégor Communauté, en cours de développement et non commercialisée.

La subvention est 20 000 € maximum avec, comme plus-value principale, le test de manière réel du service ou produit par l'Agglomération. Le dossier est à monter via la Technopole Anticipa.

L'entreprise Ticatag a été soutenue dans le cadre d'un partenariat avec le service Déchets de Lannion-Trégor Communauté pour le test de capteurs de volume dans les bennes (soutien sur la base de 17 092,80€ TTC).

- **Le Pass Commerce et Artisanat de services** est dédié aux entreprises commerciales indépendantes et entreprises artisanales de service indépendantes ayant un projet de création, reprise ou modernisation sur une commune de moins de 3 500 habitants (sauf quartier prioritaire de la Ville et zone de centralité).

La subvention de 30% des dépenses éligibles HT (travaux, équipements, embellissement...), avec un plafond à 7 500 € est cofinancé par la Région Bretagne. Le dossier est à monter par la Chambre consulaire concernée par le projet.

15 entreprises ont été soutenues en 2018 pour un budget total de 111 654 € réparti de manière égale entre Lannion-Trégor Communauté et le Conseil Régional de Bretagne.

Au total c'est plus de 300 000 € de subventions qui ont été délibérées en 2018. Cela représente le soutien à la création de plus de 40 emplois sur le territoire et plus de 4 millions d'euros réinjectés dans l'économie locale en travaux.

Comment solliciter une aide ?

La sollicitation auprès de Lannion-Trégor Communauté doit se faire en déposant un dossier (ou éventuellement une lettre d'intention valide 3 mois) avant les travaux ou l'achat de matériel. Le projet est étudié sur une base de trois années.

Pour réaliser son dossier, le porteur de projet bénéficie d'un soutien technique d'un des partenaires du réseau économique. Ce dernier émet également un avis sur la viabilité du projet.

Les aides sont attribuées après examen du dossier en Commission économique puis en Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté.

Le versement se fait sur réalisation des objectifs (emplois, investissements, etc.).

Le soutien aux acteurs du développement économique

Lannion-Trégor Communauté soutient également financièrement les acteurs du développement économique, à travers des subventions annuelles :

- La technopole Anticipa (incluant innovation et French Tech) à hauteur de 172 353 €
- L'ADESS Ouest Côtes d'Armor à hauteur de 10 170 €
- Avant-Premières à hauteur de 10 000 €
- La Boutique de Gestion des Côtes d'Armor à hauteur de 4 000 €
- L'ADIE à hauteur de 3 000 €

CONTACTS PRESSE

Lannion-Trégor Communauté:

Ludovic L'Hostis –Service développement économique 02 96 05 09 00

ludovic.lhostis@lannion-tregor.com